



SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ORTHE

**DECISION RELATIVE A LA CESSION DE TERRAINS AU PROFIT DE LA SCI AMERIUS
dans le cadre de la commercialisation du parc d'activités Sud Landes**

Le Président du Syndicat Mixte du Pays d'Orthe,

VU la délibération du Comité Syndical n° 1 en date du 12 octobre 2021 portant élection du Président du Syndicat Mixte,

VU la convention de concession d'aménagement conclue le 23 avril 2013 entre le Syndicat Mixte et la société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation du parc d'activités Sud Landes sis à Hastingues,

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article 16-2 de la convention de concession d'aménagement susvisée, le Syndicat Mixte délègue à son Président en exercice le pouvoir de donner l'accord du Syndicat Mixte sur les avant-projets d'exécution et sur le choix des cocontractants de la SATEL ainsi que des bénéficiaires des cessions de terrains,

CONSIDERANT que la SATEL, en sa qualité de concessionnaire du parc d'activités Sud Landes, a sollicité l'accord du Syndicat Mixte sur le projet de cession de terrains au profit de la société civile immobilière AMERIUS,

DECIDE :

Article unique :

- d'autoriser la SATEL à signer l'acte de vente en la forme authentique au profit de la société civile immobilière AMERIUS, dont le siège social est situé 1 rue Roland Moreno à Alixan (26300), représentée par Monsieur Eric DAILLEY, selon les caractéristiques suivantes :
 - Cession des parcelles cadastrées sur la commune d'Hastingues Section ZH n° 195 (p) et 205 (p) d'une superficie totale de 39 163 m²,
 - Acquisition foncière en vue de la réalisation de bureaux, d'ateliers de production, d'une zone logistique et de locaux sociaux, sur une surface de plancher maximale de 6 500 m²,
 - Prix : 907 900 € HT
- et de donner délégation au Président du Syndicat Mixte pour prendre toutes décisions relatives à la mise au point des modalités de la présente cession.

Fait à Mont-de-Marsan, le

9 FEV. 2022

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L

Xavier FORTINON